

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19299 - 75ÈME ANNÉE

Une cause transmise de génération en génération

Les Chagossiens : un peuple créole exemple de militantisme

Au lendemain du repas solidaire et de la conférence organisées par le Comité de solidarité Chagos La Réunion, Olivier Bancoult et Liseby Elysé ont participé samedi à l'officialisation de la création du Mouvement réunionnais pour la Paix.

C'est d'abord à La Réunion qu'une délégation chagossienne a souhaité se rendre après le vote le 22 mai à l'ONU d'une résolution historique. A une large majorité, l'Assemblée générale de l'ONU a lancé un ultimatum au Royaume-Uni : 6 mois pour rendre les Chagos à Maurice et favoriser le retour des Chagossiens dans leur pays natal d'où ils ont été déporté en raison de la construction de la base américaine de Diego-Garcia.

Pendant plusieurs jours, Olivier Bancoult et Liseby Elysé ont participé à plusieurs événements. Le premier est responsable du Groupe réfugiés Chagos, la seconde est celle qui a témoigné des souffrances des Chagossiens en septembre dernier lors de l'audience de la Cour internationale de justice.

Les « pays de la liberté » au pied du mur

Lors de la rencontre avec les journalistes organisée jeudi, et de la conférence tenue vendredi, Olivier Bancoult a souligné la motivation des Chagossiens après le vote de

l'ONU. Ils ont bien en tête le fait que l'ultimatum de l'ONU expire le 22 novembre. Ils travaillent donc déjà sur un plan qu'ils comptent proposer aux autorités en vue de leur relogement. Forts de l'avis de la Cour internationale de justice, et du soutien grandissant de la majorité des États du monde, ils envisagent même d'aller en bateau aux Chagos sans demander l'autorisation au gouvernement britannique, « nous verrons bien ce que feront les Anglais » a d'ailleurs dit en substance Olivier Bancoult. Tout dépendra donc de l'attitude du gouvernement britannique au cours des 6 mois à venir.

Les Chagossiens étaient 3000 au moment de leur déportation. Les natifs de l'archipel sont aujourd'hui environ 500 dont plus de 300 à Maurice. Avec leurs descendants, ils sont environ 9000. C'est donc un peuple de quelques milliers d'habitants qui a infligé au Royaume-Uni une défaite au retentissement international. Le droit a été rappelé, et ce sont deux États s'autoproclamant comme des « pays de la liberté », États-Unis et Royaume-Uni, qui sont pointés du doigt parce qu'ils sont les responsables de la déportation d'un peuple.

Effets d'une cause juste

Chaque venue d'une délégation chagossienne est l'occasion de faire le point sur une lutte

commencée depuis plus de 40 ans. Cela signifie que le combat a été lancé par une génération qui a réussi à transmettre le flambeau de la lutte à la suivante, malgré le déséquilibre évident des forces en présence. C'est aussi une rencontre avec des militants qui rappellent que quand une cause est juste, elle ne peut que triompher.

Au début de leur combat, la première solidarité extérieure est venue de La Réunion, avec l'initiative de Paul Vergès et du PCR d'inviter les Chagossiens à venir parler de leur combat aux Réunionnais. Face à eux, les Chagossiens et leurs amis doivent faire face aux intérêts d'une ancienne puissance coloniale, le Royaume-Uni, et d'une superpuissance, les États-Unis. Désormais, les soutiens indiscutables aux deux États responsables de la tragédie des Chagos se comptent sur les doigts d'une seule main. En effet, en dehors des USA et du Royaume-Uni, seuls trois États ont voté contre la résolution demandant que le Royaume-Uni respecte dans les 6 mois l'avis de la Cour internationale de justice, et cesse son administration des Chagos.

Ce renversement, c'est un peuple créole de quelques milliers de personnes qui a été capable de le faire. C'est un exemple de militantisme.

M.M.

Le président malgache reçu par son homologue français

Une commission mixte Madagascar-France pour réfléchir à l'avenir des îles Éparses

La question de la décolonisation incomplète de Madagascar était à l'ordre du jour de la rencontre entre Andry Rajoelina, président de Madagascar, et Emmanuel Macron, président de la France. Le chef de l'État malgache a demandé mercredi « de trouver une solution pour la gestion ou la restitution des îles éparses à Madagascar ». Ces 5 îles ont été détachées de Madagascar quelques semaines avant son indépendance et continuent depuis d'être administrées par la France.

Le 2 février dernier, la Cour internationale de justice a rendu un avis consultatif au sujet de l'occupation britannique des Chagos. A la quasi-unanimité, les juges ont condamné le Royaume-Uni lui demandant de faire cesser au plus tôt son administration sur les Chagos et de restituer cet archipel à Maurice. Le 22 mai dernier, l'Assemblée générale a enfoncé le clou. Par 116 voix contre 5, elle donne 6 mois au Royaume-Uni pour déguerpir, et demande que ce délai soit également utilisé pour préparer le retour des Chagossiens dans leur pays. Les juges de la Cour internationale ont en effet estimé que la décolonisation de Maurice est incomplète, car les Chagos ont été détachées de ce pays deux ans avant son indépendance à la suite de la création par le gouvernement britannique d'un territoire d'outre-mer comprenant l'archipel des Chagos, en vue ensuite de louer ces îles aux États-Unis afin qu'ils puissent y construire une base militaire.

Décolonisation incomplète de Madagascar

Le Royaume-Uni n'est pas le seul pays dans le collimateur de la communauté internationale au sujet de la décolonisation incomplète d'un pays. La France l'est aussi, notamment au sujet de son administration de plusieurs territoires dans notre région. Le cas le plus emblématique reste Mayotte, que la France a unilatéralement séparé de l'Union des Comores à la suite d'un référendum organisé par le gouvernement français favorable à l'indépendance des 4 îles de l'archipel, mais dont le résultat n'a pas été respecté par le même gouvernement français. Depuis 1975, la question de la décolonisation incomplète des Comores est ainsi régulièrement posée à la tribune de l'ONU, et mis à part l'Occident, qui soutient la France ?

Un autre problème que pose la France dans notre région concerne un territoire de 5 îles : les îles Éparses. Ces îles faisaient partie de Madagascar. Mais à quelques semaines de l'indépendance en 1960, le gouvernement français de l'époque a détaché ces 5 îles de Madagascar afin qu'elles échappent à la décolonisation. Ceci permet à la France d'obtenir une zone économique exclusive, et d'être présente au-dessus de fonds marins qui suscitent d'importantes convoitises pour les richesses potentielles qu'ils abritent. Fort logiquement, Madagascar réclame donc le retour de ces îles sous son administration.

Création d'une commission mixte

La semaine et le week-end derniers, Andry Rajoelina, président de Madagascar, était en visite officielle en France. Il a rencontré mercredi Emmanuel Macron, président de la

France. Lors de la conférence de presse qui a suivi, il a officiellement interpellé Paris sur la question de ces îles : « Au nom du peuple malgache, je demande solennellement et officiellement de trouver une solution pour la gestion ou la restitution des îles éparses à Madagascar ». Contrairement à Mayotte, ces îles ne sont pas habitées. La restitution pourrait donc se faire rapidement, mais comme à Mayotte, la France ne veut pas lâcher. En effet, pour Emmanuel Macron, ces îles « sont une part de France, c'est notre rapport au monde et c'est une chance pour le territoire français ». Rappelons que la France se situe quelques milliers de kilomètres plus au Nord, sur un autre continent. Cette interprétation parisienne de la géographie vise à justifier l'utilisation de ces territoires enlevés à Madagascar comme des têtes de pont pour « une stratégie indopacifique ». « La volonté de la France c'est de regarder cet atout stratégique et d'être des partenaires régionaux pour Madagascar comme nous l'avons décidé de l'être pour l'Inde ou l'Australie... », ajoute le président français pour qui la France est « une puissance de cette région aussi. Et nous le sommes par notre territoire ultramarin ».

Malgré tout, la France n'a pas opposé une fin de non recevoir. Les deux présidents ont convenu de mettre en place une commission mixte pour discuter et parvenir à une solution pour ces îles, d'ici le 60e anniversaire de l'indépendance de Madagascar, en juin 2020. Par ailleurs, Paris a promis une subvention de 30 millions d'euros pour le système éducatif malgache.

M.M.

Sucre : crise de surproduction en Europe

« Saint Louis Sucre ne vendra pas ses sites de production. Nous n'arrêtons pas la production de sucre pour la proposer à d'autres acteurs, mais bien pour retirer des capacités du marché », a asséné le président du directoire de Südzucker, Wolfgang Heer, dans un communiqué publié ce 23 mai, suite à l'annonce du concurrent de Tereos de la fermeture de deux usines. C'est une information inquiétante car à la suite de la fin des quotas décidés notamment par la France, l'Europe connaît une surproduction de sucre. C'est dans ce contexte que va se discuter le futur budget européen qui décidera du maintien ou pas des subventions dans l'agriculture, notamment pour la filière canne-sucre.

Les prix du sucre européen ont chuté d'environ 30 % sur l'année, dans le sillage de la baisse des cours mondiaux du sucre qui a suivi la levée des quotas sucriers en Europe fin 2017. Südzucker, propriétaire de Saint Louis Sucre qui a publié ses résultats annuels le 16 mai, enregistre pour sa branche sucre une perte de 239 millions d'euros sur l'exercice 2018/19. « Le projet de reprise des sites de Cagny et d'Eppeville débattu dans la presse par la CGB (association des planteurs de betteraves) ne résoudra pas le problème de surproduction », ajoute Südzucker dans son communiqué.

Marché européen excédentaire

Or, la CGB a proposé 30 millions d'euros pour reprendre les deux usines que Südzucker veut fermer. Les betteraviers français espéraient ainsi maintenir 130 emplois dans les deux sucreries ainsi que la culture de la betterave dans les bassins de production autour de ces sites, où travaillent 2 300 planteurs. Mais le président de VSZ, Hans-Jörg Gebhard, avait déclaré à l'issue de cette rencontre qu'« il serait irresponsable, pour Saint Louis Sucre, de céder des sites », fermant la porte à des négociations.

Südzucker n'a pas hésité à expliquer que le but de l'opération était de « retirer des capacités de production du marché européen », faisant valoir que « la France représente un marché excédentaire [qui] produit deux fois plus de sucre qu'elle n'en consomme ». Les salariés accusent le groupe de faire une restructuration en arrêtant totalement la production de sucre, mais en gardant juste du stock dans les usines, afin de contourner la loi Florange, qui impose à tout employeur d'une entreprise d'au moins 1 000 salariés qui envisage de fermer un établissement et de procéder à des licenciements économiques de rechercher un repreneur.

C'est en tout cas une information inquiétante pour la filière canne-sucre à La Réunion. Elle montre

une nouvelle fois que sa survie ne dépend pas des Réunionnais, mais de la stratégie que décidera de suivre Tereos, le propriétaire des deux dernières usines sucrières de La Réunion. C'est ce qu'avait souligné Dacian Ciolos, alors commissaire européen à l'Agriculture, en visite dans notre île quelques semaines après la décision de l'Europe, soutenue par la France, de supprimer les quotas sucriers.

Européens pris au piège

A l'époque, les Européens avaient investi pour anticiper cette décision en augmentant considérablement la productivité de leurs usines sucrières. Ainsi ils pensaient être prêts à concurrencer les autres grands exportateurs mondiaux qui ont l'Europe en ligne de mire. Force est de constater que l'ouverture des quotas n'a donc pas bénéficié comme prévu aux intérêts des sucriers européens. Si Südzucker rencontre des difficultés l'amenant à prendre la décision de baisser sa capacité de production, alors les planteurs réunionnais peuvent être inquiets.

En effet, la discussion du prochain budget européen a lieu dans un contexte de crise de surproduction de sucre en Europe. L'Union européenne continuera-t-elle d'autoriser des subventions pour une production aujourd'hui trop abondante ? De cette question dépend l'avenir de la filière canne-sucre à La Réunion.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Pou in libérasyon dann plizyèr sans lo mo !

Somenn pasé moin la konm lans in apèl pou bann rényoné, pou dir azot alon groupé konmsa nou va gingn myé défann anou épi nou va myé rézist kont bann touut sak i fé anou d'tor. Par ébzanp kan kontrayan nout dévlopman, sansa ankò pou détrui nout natir, fébli nout l'idantité rényonèz aprésa mète lanspèk par rapòrt nout libérasyon sosyal.

Kan moin téi di sa, moin téi pans, normalman, la mazorité demoun nout péi téi pé z'ète dakor avèk moin, san anparl bann détaye, mé dizon an gro. Mé oïla, ni diré néna d'moun lé pa dakor avèk moin si mi baz dsi bann komantèr moin la lir aprésa dann zoinal Témoignages... Néna in moun la di konmsa zamé d'la vi li va group avèk bann kapitalis.

Kozman konmsa i port a rofléshir. Mi souvien, moin mèm, inn ané, moin l'avé domann lo parti rouvèr in dsikisyon dsi nout libérasyon-libérasyon ni vé pou nout péi épi nout pèp. Mi rapèl pi pou kosa mé diskisyon-la la pa vréman rouvèr konm mi koné. Mi vé pa dir la pa diskite la dsi dann lo parti mé mi trouv la pa gingn lo tan pou diskite dann o fon dé shoz.

Lé vré, pou moin, mi oi pa moin apré tonm dakor avèk in l'antopriz kapitalis i anpèsh lo péi dévlopé, é i ésploite bann travayèr vèye pa koman. Mi oi pa moin non pli tonm dakor avèk sak-kapitalis sansa non-i fé tout pou anpèsh nout lidantité rényonèz pète an flèr. Mi aprésyéré pa non pli i mète atèr la sékirité sosyal konm moin la konète aèl épi konm èl la bien amélyor la santé bann rényoné.

Mi pé arète la pou zordi pars lé sir mi gingn ar pa parl dé tout épi dann détaye é o fon. Mi di solman i fo diskité, diskité ankò épi amélyoy nout lign politik ziska trouv in pozisyon pou mète dakor tout bann rényoné é amenn anou dann shomin nout libérasyon dann plizyèr sans lo mo.

Justin